

Nomenclatures 2008
NAF rév. 2 - CPF rév. 2

Section I
Division 56

56 RESTAURATION

Cette division comprend les activités consistant à fournir des repas complets ou des boissons pour consommation immédiate, qu'il s'agisse de restaurants traditionnels, de self-services ou d'établissements proposant des plats à emporter, établissements permanents ou temporaires, avec ou sans places assises. Le critère décisif d'appartenance à cette division est le fait que les plats soient destinés à une consommation immédiate et non le type d'établissement qui les propose.

Cette division ne comprend pas :

- la production de repas qui ne sont pas destinés à être consommés immédiatement ou de denrées alimentaires préparées qui ne sont pas considérées comme constituant un repas (cf. 10 et 11)
- la vente de denrées alimentaires non produites par l'unité et qui ne sont pas considérées comme constituant un repas ou la vente de repas qui ne sont pas destinés à être consommés immédiatement (cf. section G)

56.1 RESTAURANTS ET SERVICES DE RESTAURATION MOBILE

56.10 Restaurants et services de restauration mobile

Cette classe comprend l'activité consistant à proposer des repas aux clients, que ceux-ci soient servis à table ou qu'ils se servent dans des présentoirs et qu'ils consomment les repas préparés sur place, les emportent ou se les fassent livrer. Elle inclut la préparation et le service de repas destinés à la consommation immédiate, à partir de véhicules à moteur ou sur des chariots non motorisés.

Cette classe ne comprend pas :

- l'exploitation sous concession d'installations de restauration (cf. 56.29B)

56.10A Restauration traditionnelle

Cette sous-classe comprend :

- l'activité de restauration avec un service à la table

Cette sous-classe comprend aussi :

- les activités des bars et des restaurants avec service de salle installés à bord de moyens de transport, s'ils sont exploités par des unités distinctes

Produits associés : 56.10.11, 56.10.12

56.10B Cafétérias et autres libres-services

Cette sous-classe comprend :

- la restauration en libre-service de type cafétéria

Produits associés : 56.10.13p

56.10C Restauration de type rapide

Cette sous-classe comprend :

- la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables :
 - . les restaurants de restauration rapide
 - . les restaurants proposant principalement des repas à emporter
 - . la vente de crème glacée dans des chariots
 - . la vente de repas dans des équipements mobiles
 - . la préparation de repas sur des éventaires ou sur les marchés

Cette sous-classe comprend aussi :

- salons de thé

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la vente au détail de nourriture par le biais de distributeurs automatiques (cf. 47.99B)

Produits associés : 56.10.13p, 56.10.19

56.1 RESTAURATION ET RESTAURATION MOBILE

56.10 Restauration et restauration mobile

56.10.1 Restauration et restauration mobile

NC : - services de vente de boissons sans restauration (56.30.10)

56.10.11 Services complets de restauration à la table

CC : - services de restauration et de vente de boissons fournis par les restaurants, cafés et établissements de restauration similaires qui assurent un service individualisé à la table (y compris au comptoir), que ce service s'accompagne ou non de la présentation d'un spectacle

- services de restauration et de vente de boissons fournis dans les hôtels et autres lieux d'hébergement. Un service individualisé à la table (y compris au comptoir) est normalement assuré

56.10.12 Services des wagons-restaurants et services analogues sur les navires

CC : - services de restauration et de vente de boissons fournis à bord de moyens de transport (trains ou navires, par exemple). Un service individualisé à la table (y compris au comptoir) est normalement assuré.

- services de wagons-restaurants

56.10.13 Services de restauration en self-service

CC : - services de restauration en self-service et avec service limité, mettant à disposition des places assises mais n'assurant pas le service à la table, tels que :

- . établissements de restauration rapide avec places assises
- . cantines

NC : - services de restauration fournis par des établissements qui n'assurent pas le service à la table et ne mettent pas de places assises à la disposition de leur clientèle (56.10.19)

- services d'exploitation en concession de cantines pour des entreprises, des bureaux ou des écoles (56.29.20)

56.10.19 Autres services de restauration

CC : - autres services de restauration et services connexes de vente de boissons fournis par les kiosques à boissons, les établissements de restauration rapide sans places assises, les établissements proposant des produits à emporter, etc.

- services des salons de thé et des salons de dégustation de crème glacée
- services de repas et d'en-cas préparés sur place et vendus par des distributeurs automatiques
- services de restauration mobile, préparant et servant de la nourriture et des boissons pour consommation immédiate dans des véhicules à moteur ou des chariots non motorisés.

Ces services sont fournis sans places assises et sans service à la table.

NC : - services de repas et d'en-cas non préparés sur place et vendus par des distributeurs automatiques (47.00.1, 47.00.2)

56.2 TRAITEURS ET AUTRES SERVICES DE RESTAURATION

Ce groupe comprend les activités de traiteur pour des événements particuliers ou pour une période déterminée et l'exploitation en concession de services de restauration, comme dans des installations sportives ou autres.

56.21 Services des traiteurs

56.21Z *Services des traiteurs*

Cette sous-classe comprend :

- la fourniture de services de restauration sur la base de dispositions contractuelles conclues avec le client, à l'endroit précisé par celui-ci et pour une occasion particulière

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'organisation de noces, banquets, cocktails, buffets, lunches et réceptions diverses à domicile ou dans des lieux choisis par le client

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la préparation d'aliments périssables destinés à la revente (cf. 10.89Z)
- le commerce de détail d'aliments périssable (cf. 47)

Produits associés : 56.21.11, 56.21.19

56.29 Autres services de restauration

Cette classe comprend la fourniture de services de restauration industrielle sur la base de dispositions contractuelles conclues avec le client, pour une durée déterminée. L'exploitation en concession de services de restauration, comme dans des installations sportives ou autres, est également comprise. Les repas sont généralement préparés dans des cuisines centrales.

56.29A *Restauration collective sous contrat*

Cette sous-classe comprend :

- les activités des entreprises fournissant des repas, généralement préparés dans des cuisines centrales, par exemple pour des cantines, restaurants d'entreprises ou des entreprises de transport
- l'exploitation en concession de services de restauration

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la préparation d'aliments périssables destinés à la revente (cf. 10.89Z)
- le commerce de détail d'aliments périssables (cf. 47)

Produits associés : 56.29.11, 56.29.19

56.29B *Autres services de restauration n.c.a.*

Cette sous-classe comprend :

- l'exploitation en concession de cantines, restaurants d'entreprises ou de cafétérias (par exemple pour des usines, des bureaux, des hôpitaux ou des écoles), comprenant la fourniture des repas et, éventuellement, leur préparation

Produits associés : 56.29.20

56.3 DÉBITS DE BOISSONS

56.30 Débits de boissons

56.30Z *Débits de boissons*

Cette sous-classe comprend les activités de préparation et de service de boissons destinées à la consommation sur place

Cette sous-classe comprend :

- les bars
- les cafés
- les discothèques et les pistes de danse où le service de boissons est prédominant
- les vendeurs de boissons itinérants

56.2 SERVICES DE TRAITEURS ET AUTRES SERVICES DE RESTAURATION

56.21 Services de traiteurs

56.21.1 Services de traiteurs

56.21.11 Services de traiteurs pour particuliers

CC : - services de préparation de repas sur la base d'un contrat, dans lesquels le service est fourni à une personne/un ménage privé à l'endroit précisé par le client et pour une occasion particulière

56.21.19 Autres services de traiteurs

CC : - services de préparation de repas sur la base d'un contrat passé avec le client, dans des locaux institutionnels, administratifs, commerciaux, industriels ou résidentiels précisés par celui-ci et pour une occasion particulière

56.29 Autres services de restauration collective

56.29.1 Services de restauration collective sous contrat

56.29.11 Services de restauration collective sous contrat pour le compte d'entreprises de transport

CC : - services de préparation de repas sur la base d'un contrat pour des compagnies aériennes ou d'autres sociétés de transport

56.29.19 Autres services de restauration collective sous contrat

CC : - services de préparation de repas sur la base d'un contrat passé avec le client pour une période déterminée : concessions de services de restauration lors d'événements sportifs ou autres, par exemple

NC : - *services de cantines et restaurants d'entreprise (56.29.20)*

56.29.2 Services de cantines et restaurants d'entreprise

56.29.20 Services de cantines et restaurants d'entreprise

CC : - concessions de services de restauration, c'est-à-dire fourniture de services d'exploitants d'établissements de restauration, tels que des cantines et des cafétérias

- services de restauration et de vente de boissons, habituellement fournis à des prix réduits à des groupes de personnes clairement définies généralement liées entre elles par des liens de nature professionnelle, tels que cantines et restaurants d'entreprises ou de clubs sportifs, cantines et réfectoires d'école, restaurants universitaires, mess et cantines pour les membres des forces armées, etc.

56.3 SERVICES DE DÉBITS DE BOISSONS

56.30 Services de débits de boissons

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la revente de boissons emballées/préparées (cf. 47)
- la vente au détail de boissons par le biais de distributeurs automatiques (cf. 47.99B)
- les discothèques et les pistes de danse où le service de boissons n'est pas prédominant (cf. 93.29Z)

Produits associés : 56.30.10

56.30.1 Services de débits de boissons

56.30.10 Services de débits de boissons

CC : - services de vente de boissons, principalement alcoolisées, fournis par les bars, boîtes de nuit, discothèques et établissements similaires, avec ou sans présentation d'un spectacle. Relèvent de la présente sous-catégorie les services de ce type fournis par les bars exploités dans les hôtels et autres lieux d'hébergement ou à bord de moyens de transport (trains ou navires, par exemple)

NC : - *revente de boissons emballées/préparées (47.00.25, 47.00.26)*

- *vente au détail de boissons par le biais de distributeurs automatiques (47.00.26)*

- *services de repas pour les services connexes de restauration et vente de boissons (56.10.1)*

- *services de repas, d'en-cas et de boissons non préparés sur place et vendus par des distributeurs automatiques (47.00.1, 47.00.2)*

- *services de danse offerts par les discothèques et les pistes de danse (93.29.19)*